



Agenda

Séance du lundi 3 juillet

Lundi 18 septembre 2017

-12h45: Buffet des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h: **Bernard MARTINOT**, économiste spécialiste du marché du travail et directeur général adjoint des services de la région Ile-de-France: « *Le travail indépendant : une alternative au salariat ?* »

Lundi 25 septembre 2017

-15h: Déclaration de la vacance du fauteuil qu'occupait **Jean Mesnard** (section Philosophie).

Marie-Anne FRISON-ROCHE, professeur de droit économique à Sciences Po: « *Le système juridique français est-il un atout ou un handicap pour la compétitivité de nos entreprises et de notre territoire ?* ».

-Comité secret

Lundi 2 octobre 2017

-9h30: Entretien: « Le retour du nucléaire militaire » organisé par **Georges-Henri Soutou** et **Jean Baechler**.

-11h30: Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finances (salle 3)

-15h: *communicant en attente de confirmation.*

Lundi 9 octobre 2017

-9h: Entretien en mémoire de Philippe De Woot, correspondant de l'Académie, organisé par **Bertrand Collomb** et **Thierry de Montbrial**.

-15h: Élection de correspondants (section Philosophie)

Lionel FONTAGNÉ, professeur à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne: « *Comment restaurer le leadership en Europe de notre agriculture et de nos industries agro-alimentaires ?* ».

Lundi 16 octobre 2017

-9h30: Entretien: « Félix Ravaisson et *La philosophie en France au XIX^e siècle* », présenté par **Bertrand Saint-Sernin**.

-15h: **Maryvonne de SAINT-PULGENT**, Conseillère d'État, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts: « *Simplifier le droit pour libérer l'économie : la réforme est-elle possible ?* ».

Lundi 23 octobre et lundi 30 octobre:

Pas de séances (vacances de la Toussaint).

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 26 juin, le président **Michel Pébereau** a introduit la communication de ce jour par la présentation de l'intervenant. **Jean-Paul Bouttes**, chef économiste d'EDF, avait été invité à traiter le sujet: « Quelle politique de l'énergie pour assurer la compétitivité de notre économie, réduire notre dépendance extérieure et protéger l'environnement ? »

L'orateur a rappelé qu'à s'en tenir aux trois points énumérés dans la question posée, la France affichait, en comparaison de ses voisins, d'enviables performances. Le prix moyen de l'électricité, pour les ménages comme pour l'industrie en général, est 25 % plus élevé en Europe qu'en France, dont la balance commerciale est excédentaire. L'indépendance de la France en termes d'énergie primaire est, il est vrai, assurée à 55 %, contre une moyenne de 47 % en Europe. Quant à ses émissions de CO₂, avec 5 tonnes par habitant et par an, elles figurent parmi les plus faibles pour un pays industrialisé. Une autre traduction de cette réussite est la puissance des grands groupes français dans le domaine de l'énergie, qu'il s'agisse de Total, d'EDF ou d'Engie. Un tel résultat doit beaucoup à la volonté politique de l'État français, poursuivie sur le long terme au cours du demi-siècle qui a suivi la Libération et éclairée par des analyses technico-économiques de qualité. La maîtrise des coûts et la stabilité des prix ont, entre autres, favorisé les investissements nécessaires.

On relève toutefois, dans les quinze dernières années, un certain effritement de ces performances, d'autant plus préoccupant qu'il s'attaque aux bases du succès français en la matière. Ne sont pas tant en cause les compétences techniques du secteur énergétique français que le pilotage des dossiers. Normes et réglementations environnementales se sont multipliées, sans qu'aient été cependant hiérarchisés les objectifs. La fiscalité, instrument d'incitation majeur, n'est guère cohérente: elle taxe davantage l'électricité – décarbonée – que les énergies fossiles. Surtout, la France, et plus généralement l'Europe, laissent les États-Unis et la Chine prendre de l'avance sur les énergies d'avenir, comme le photovoltaïque, abandonné à l'industrie chinoise.

Les éléments de prospective qu'a développés, en regard, Jean-Paul Bouttes partent de la nécessité de disposer d'ici 2050, pour contenir le réchauffement de la planète, d'une électricité entièrement « propre » appelée, dans un second temps, à équiper entièrement les bâtiments et les transports. Il a proposé, pour cela, de jouer sur la complémentarité des modes de production d'énergie. Il s'est ainsi prononcé en faveur d'une prolongation des tranches nucléaires jusqu'à 50 ou 60 ans, de manière à se donner le temps de pousser les recherches sur les technologies alternatives. Il a en effet insisté, en parallèle, sur les limites actuelles de celles-ci, qu'il s'agisse des énergies renouvelables, qui ne sont véritablement compétitives que dans les régions exposées au soleil ou au vent, ou du stockage géologique du CO₂, qui n'est pas encore maîtrisé. L'interconnexion des réseaux s'impose comme une autre réponse appropriée, qui doit permettre en outre de donner plus de pouvoir de décision aux territoires et aux consommateurs. Car c'est bien à la dimension politique qu'est revenu, en conclusion, le propos. Domaine privilégié du long terme, engageant de plus en plus l'ensemble de la communauté humaine, la politique énergétique pose aussi une question de gouvernance; objet de controverses, elle implique qu'y soient associés tous les citoyens. Elle est, en ce sens, une bonne illustration des défis auxquels les démocraties seront confrontées à l'avenir. À l'issue de sa communication, **Jean-Paul Bouttes** a répondu aux questions que lui ont adressées **Yvon Gattaz**, **Jean-Claude Trichet**, **Thierry de Montbrial**, **Jean Baechler**, **Daniel Andler**, **Bertrand Collomb**, **Georges-Henri Soutou**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **François Terré**, **André Vacheron** et **Haïm Korsia**.

Dans la presse et sur les ondes

- **Jean-Claude Trichet** a accordé divers entretiens ces derniers jours : à David Jacquot le 22 juin sur Boursorama.com, pour un « Tour d'horizon de l'actualité économique », à Jan Mallien pour le journal allemand *Handelsblatt* du 26 juin, au bureau d'information de « Deutsche Welle » (TV-Berlin) enfin, pour un hommage à Helmut Kohl qui a été diffusé le 1^{er} juillet à l'occasion de la cérémonie qui s'est tenue à Strasbourg en mémoire de l'ancien chancelier allemand. Ce témoignage peut être écouté en ligne : <http://www.dw.com/en/jean-claude-trichet-remembers-helmut-kohl/av-39491690>.
- « Et Macron vint » : **Jean-Claude Casanova** analyse dans le numéro 158 de *Commentaire* l'élection du nouveau chef de l'État et les perspectives qu'ouvrent les débuts de son mandat. « Les institutions de la V^e République, écrit-il, offrent les moyens nécessaires aux énergiques, aux audacieux, aux généreux. Le président de la République a montré qu'il possédait ces qualités. Il lui reste à les confirmer, sans trop miser sur la bonne fortune, qui est volage, et sur la bienveillance du monde politique, qui est envieux. » On lira en complément, du même auteur, son article « L'Europe, l'euro et l'élection présidentielle », initialement paru le 27 avril dans *InCorsica*. Deux autres académiciens figurent parmi les contributeurs de cette livraison d'été : **Gilbert Guillaume**, qui introduit la version écrite de la communication d'Emmanuel Gaillard sur « L'arbitrage international », prononcée devant l'Académie des sciences morales et politiques le 17 octobre dernier, et **Rémi Brague**, dont est reproduite la préface qu'il a donnée à la traduction d'un ouvrage en anglais d'Étienne Gilson, *L'Unité de l'expérience philosophique* (Petrus a stella, 2016), et qu'il a intitulée « Gilson historien de la philosophie ».
- *Le Débat* consacre son numéro 195 (mai-août 2017) au « sacre de la bande dessinée ». **Rémi Brague**, qui confesse sa « tintinomanie », y propose sa relecture des aventures du jeune reporter belge (« Tintin, ce n'est pas rien »). Rendant hommage au génie graphique et à l'art du récit d'Hergé, dégageant aussi la portée politique, souvent audacieuse, des premiers albums, il s'interroge sur les traces discrètes de la présence de Dieu dans l'œuvre, pour conclure : « On ne peut représenter Dieu, même dans la BD, mais on peut donner une image de la façon dont Il voit les choses. »
- **Mireille Delmas-Marty** a publié le 30 juin sur le site du *Monde* une lettre ouverte à Emmanuel Macron : « Monsieur le président, renoncer à l'état d'urgence est nécessaire mais n'autorise pas à en faire notre droit commun ». « La sécurité, écrit-elle, n'est pas le premier des droits, et il faut inlassablement redire que Ben Laden et l'organisation État islamique auront gagné leur pari de détruire la démocratie et l'État de droit, si le terrorisme global qu'ils ont impulsé aboutit à faire que la France [...] renonce aux principes garantissant un droit pénal démocratique ».

À savoir

- « Quel avenir pour les droits de l'homme s'il n'y a plus de nature humaine ? » : telle était la question traitée par **Rémi Brague** le 17 juin à Strasbourg lors d'un séminaire organisé par la Mission permanente du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe et le Centre européen pour le droit et la justice. Vidéo en ligne : <https://eclj.org/religious-freedom/un/r-brague-droits-de-lhomme-et-humanisme>.
- **Mireille Delmas-Marty** a participé à un atelier organisé le 20 et le 21 juin par l'Institute of Law de l'Academia Sinica de Taipei sur le thème : « Hybrid Legal Regimes: General Reflections and Taiwan as a Case-Study ». Elle est également intervenue le 23 juin devant des étudiants au Café Philo de Taipei, où elle a évoqué les défis du droit face à la mondialisation et le rôle que Taïwan peut jouer pour faire « progresser l'innovation en matière juridique », en tirant parti de son statut particulier sur le plan international.
- **Jacques de Larosière** est intervenu lors de la « Global Official Institutions Conference » organisée par le groupe BNP Paribas le 22 juin à Paris, devant un public composé notamment de responsables de fonds souverains, sur le thème « Monetary Policy: and now what ? » Il a mis en garde contre les risques que fait courir à l'économie mondiale l'accroissement de la dette globale, soulignant notamment la responsabilité des banques centrales et de leur politique de taux bas à long terme. Texte à lire en ligne : https://www.asmp.fr/fiches_academiciens/PDF/GOIC_MONETARY_POLICY_22JUNE2017.pdf
- **Jean Tirole** a prononcé le 29 juin une conférence à l'occasion de la réunion annuelle de la Société internationale d'économétrie sur le continent africain, qui s'est tenue jusqu'au 1^{er} juillet à Alger. **Pierre-André Chiappori** figurait également au nombre des intervenants. La Toulouse School of Economics, que préside Jean Tirole, vient par ailleurs de se distinguer en se hissant à la 17^e place des établissements d'enseignement supérieur en sciences sociales et économiques au sein du classement de Shanghai.
- **John Rogister** a édité, en collaboration avec Mireille Gille, la *Correspondance* entre le président de Brosses et de l'abbé marquis Niccolini (Oxford, Fondation Voltaire). Le volume a fait l'objet d'une présentation le 12 avril à l'École Normale Supérieure de Pise, en présence du Professeur Andrea Giardina, directeur du Laboratoire d'archéologie et d'épigraphie ancienne et président du Comité international des Sciences historiques, qui a souligné l'apport de ce travail. John Rogister a également publié, à l'occasion de l'exposition sur « Le Baroque des Lumières » au Petit-Palais, un article dans le *Times Literary Supplement* du 23 juin. Intitulé « The last religious works of the ancien regime », celui-ci s'emploie à ramener à une juste proportion la « déchristianisation » associée au XVIII^e siècle, rappelant que les idées philosophiques ne trouvaient d'écho que dans un cercle restreint, alors que le catholicisme était à la base de la vie sociale.
- L'émission de **Jean-Paul Clément**, « Histoire d'en parler », sur Radio Notre Dame (100.7 FM) sera rediffusée tout cet été le jeudi à 14h30 et le samedi à 10h30. Elle retrace l'histoire de la spiritualité française à travers les figures d'écrivains, de peintres, de poètes, de musiciens, de théologiens ou de philosophes. Elle peut être également téléchargée sur le site de la radio.
- Le 22 septembre auront lieu au Conseil économique, social et environnemental les Assises nationales du HS2 organisées par **Ghislaine Alajouanine**. Renseignement et inscription sur www.hs2france.org. Ghislaine Alajouanine a par ailleurs reçu, avec Jean-Pierre Crouzet, ancien président de l'Union professionnelle artisanale et Patrick Bernasconi, président du Conseil économique, social et environnemental, le Trophée de la Convivance 2017 décerné par la ROAM (Réunion des organismes d'assurance mutuelle).